

**Participants :** Gaëlle Paulin – Françoise Kowalczyk  
Gilles Denecker – Didier Robert – Laurent Mercier – Patrice Lepissier – (2 invités)

**Prochaine Réunion le :**  
**Mardi 13-11-2018**

Intervenant	Objet – Sujet Traité	Responsable	Délai
	<p>La réunion, ouverte à tous, s'est tenue en présence de 8 membres de l'Association, autour des thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retour sur la réunion Technique Mairie</li> <li>- Schéma Directeur Cyclable Briviste</li> <li>- Circulation Urbaine</li> <li>- Sortie "On Y Va à Vélo"</li> </ul>		
	<p><b>Réunion Technique Mairie / BVC</b> (Voir le Compte-rendu en Annexe)</p> <p>Pour que ces réunions soient efficaces il est nécessaire qu'elles soient régulières</p> <p><i>Programmation faite d'une réunion le premier mercredi de chaque mois à 9h00 à la Mairie</i></p>		
	<p>Des problèmes ont été soulevés dans la mise en application de certains aménagements et en particulier la "Zone 30" des rues Mozart - Daudy et Berlioz.</p> <p>Toutes ces rues sont de fait en Double Sens Cyclable.</p> <p>Les interdictions doivent être signifiées par un arrêté Municipal "Motivé" et les usagers informés par de la signalisation.</p> <p><i>L'absence de signalisation n'est pas une interdiction factuelle de la règle générale car il existe des panneaux d'obligation de "Pied à terre cycliste" par exemple</i></p>		
	<p><b>Schéma Directeur Cyclable Briviste</b></p> <p>BVC a été invité à faire partie du groupe de pilotage du Schéma Directeur Cyclable</p> <p><i>Ce groupe est composé, en outre, d'élus des communes environnantes et du Service Mobilité Déplacements de la CABB</i></p>		
	<p>Un consultant est chargé de l'étude et doit remettre un plan d'action pour l'été 2019</p> <p><i>BVC rappelle que, pour la Zone Urbaine et du fait l'expérience et l'expertise de ses membres, elle exprime les "Véritables Besoins" des cyclistes Brivistes</i></p>		

	<p><b>Circulation Urbaine</b></p> <p>3 principes sont à considérer :</p> <p>1) Les usagers doivent avoir entre eux "un comportement respectueux et prudent" et surtout vis-à-vis des usagers "les plus vulnérables" = Piétons &gt; Vélos &gt; Voitures (<i>article R412-6 du Code de la Route</i>)  Une attitude respectueuse envers les autres est le principe même du "Vivre ensemble".  Avant de vouloir passer devant les autres, (et c'est valable pour tous : piétons, vélos, automobilistes) se demander si c'est vraiment un "besoin impératif".</p> <p><i>Une "séparation systématique" des circulations n'est qu'une solution illusoire  Ce n'est pas toujours possible, ni même pertinent (rallongement du parcours cycliste), pour tous les itinéraires surtout dans les petites villes.  Cela crée de mauvaises habitudes : "Va rouler ou marcher chez toi !"</i></p>		
	<p>2) Le vélo est un moyen de transport à part entière et ne doit plus être considéré comme un engin uniquement fait pour les loisirs, donc subalterne.  Les vélos sont autorisés (et même obligés) d'emprunter la chaussée qui donc appartient aussi bien aux automobilistes qu'aux cyclistes (et même dans certaines conditions aux piétons)</p> <p><i>Les déplacements urbains des vélos se font aujourd'hui plus pour aller au travail ou faire ses courses que pour aller se promener.</i></p>		
	<p>3) Les règles de circulation de chacun sont définies par le "Code de la Route" et doivent être impérativement respectées (jamais interprétées)</p> <p><i>En ville, les panneaux qui définissent les règles de circulations pour les Automobilistes - Cyclistes – Piétons, doivent être connus de tous.</i></p>		
	<p><b>Sortie "On Y Va à Vélo"</b></p> <p>Cette première sortie se fera sur un parcours qui rassemble le plus de situations possibles à titre d'exemple, afin que les membres actifs de BVC puissent proposer, lors de nouvelles sorties, des itinéraires "sur mesure" aux prochains participants.</p> <p><i>Rendez-vous Dimanche Halle Georges Brassens à 10h00 pour les membres qui le peuvent.</i></p>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle de fermeture de la deuxième porte</li> <li>- Fermeture de la porte principale et Contrôle à 22h20</li> </ul>	<b>Didier</b>	<b>S41</b>



partager la rue  
**BRIVEVILLE CYCLABLE**

# RÉUNION

## MAIRIE / BVC

### Relevé de Décisions

Date : 03/10/2018 de 16h00 à 17h30

Maison Municipale des Sports  
8, Avenue André Jalinat  
19100 Brive-la-Gaillarde  
05 55 24 17 73 // 06 51 92 82 41  
[brive.villecyclable@laposte.net](mailto:brive.villecyclable@laposte.net)  
[www.brivevillecyclable.org](http://www.brivevillecyclable.org)

**Participants :** Jean-Pierre Vernat – Olivier Nicaud – Régis Broyer – Véronique Trillot  
– Cyril Granet  
Gilles Denecker – Didier Robert – Patrice Lepissier






**Prochaine Réunion le :**  
**Mercredi 07/11/2018**







Responsable	Objet – Sujet Traité	Délais Origine Nouveau	État
	<p><b>Réunions Techniques Mensuelles</b></p> <p>Elles permettent</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-De discuter, étudier et valider (au nom des cyclistes Brivistes pour BVC), toutes les actions entrant dans le cadre de la mise en place du "Réseau Cyclable"</li><li>- De déterminer la nature des actions à mettre en œuvre dans le cadre de la "Veille" et d'en assurer le suivi.</li></ul>		
	<p>La périodicité Mensuelle est jugée nécessaire et un calendrier doit être établi.</p> <p><i>Les réunions auront lieu le premier mercredi de chaque mois à 9h00 à la Mairie. Pour 2018</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mercredi 7 novembre</li><li>- Mercredi 5 décembre</li></ul>		
	<p><b>Veille</b></p> <p>La gestions des actions de la "Veille" par mail n'est pas efficace. Les réponses, trop concises, données par mail pour les fiches de la "Veille" ont conduit à des incompréhensions et par conséquence, des tensions, Ce n'est pas le but. Il apparait qu'il est nécessaire d'exposer les problèmes de vive voix et de trouver une solution consensuelle alliant les impératifs techniques et réglementaires avec les besoins des cyclistes</p> <p><i>Les fiches seront donc discutées en réunion et les décisions actées.</i></p>		
	<p>BVC fournira un récapitulatif de ces actions de "Veille" en cours qui tient compte des échanges de vue lors de cette réunion</p> <p><i>La mise en œuvre de ces actions et leur suivi fait l'objet d'un document spécifique qui est joint.</i></p>		

	<p><b>Communication</b></p> <p>« Brive Ville Cyclable - Partager la rue » s'appuie sur plusieurs points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éviter une "ghettoïsation" des moyens de Transport à savoir <ul style="list-style-type: none"> <li>Les voitures dans la rue</li> <li>Les vélos uniquement sur les pistes ou bandes</li> <li>Les piétons uniquement sur les trottoirs</li> </ul> </li> <li>- Le Code de la Route gère très bien la mixité des Modes de Transport</li> <li>- Le constat d'une méconnaissance des règles (surtout les plus récentes) en faveur d'une circulation urbaine apaisée</li> <li>- S'il y a dès à présent une bonne intégration des différents modes de transport entre eux, chaque aménagement nouveau sera perçu comme une avancée et non comme une mise à niveau.</li> </ul>		
	<p>BVC fera passer à Cyril Granet les documents sur lesquels il s'appuie pour ses actions visant à expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La réglementation</li> <li>Les nouvelles dispositions en faveur du développement du Cyclisme Urbain.</li> <li>Les conseils pour une bonne pratique cycliste efficace et en sécurité.</li> </ul>		
	<p>Le service communication de la ville est disposé à mener les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une double page sur la zone de rencontre dans un Brive Mag (de janvier peut être)</li> <li>Une campagne de communication sur les "sucettes"</li> <li>La création d'un film d'animation sur la zone rencontre, et pourquoi pas sur d'autres thèmes (zones 30, double sens cyclables, tourne à droite et sas à vélo, etc.)</li> </ul> <p><i>Patrice Lepissier est à disposition pour apporter son concours dans l'élaboration d'affiches, animations, etc</i></p>		

**Participants :** Jean-Pierre Vernat – Olivier Nicaud – Régis Broyer – Véronique Trillot  
– Cyril Granet  
Gilles Denecker – Didier Robert – Patrice Lepissier

**Prochaine Réunion le :**  
**Mercredi 07/11/2018**

Responsable	Objet – Sujet Traité	Délais <i>Origine</i> Nouveau	État
<b>Joël POUYADE</b> Olivier Nicaud	Déplacer les attache-vélos de la Halle G. Brassens Prendre un emplacement voiture à côté de l'emplacement pour véhicule électrique. Planter attache-vélos amovibles  <i>Action réalisée</i>	S42 S02	
<b>Joël POUYADE</b> Olivier Nicaud JL Chanel	Repenser la sortie de la rue Blaise Raynal Les cyclistes venant de la rue Alsace-Lorraine ont des difficultés à entrer en Centre-Ville par cette rue du fait des deux files voiture Une solution a été proposée et paraît satisfaisante Marquage aux feux et 3 pochoirs  <i>Travaux effectués</i>	S42 S02	
<b>Joël POUYADE</b> Olivier Nicaud JL Chanel	Repenser la sortie de la rue des Pêcheurs à côté du Commissariat Pour faciliter l'entrée des cyclistes venant du boulevard en Zone de Rencontre à ce niveau Marquage aux feux et 1 pochoir  <i>Travaux réalisés</i>	S48 S06	
<b>Joël POUYADE</b> Olivier Nicaud	Réfléchir à une implantation d'attache-vélo dans et hors des écoles  <i>Si à l'intérieur des Écoles il doit avoir concertation avec les Directeurs, à l'extérieur c'est beaucoup plus simple.</i>	S42 S02	
<b>Olivier NICAUD</b> Jen-Louis Chanel  <b>V-2018-09-04</b>	<b>Avenue Kennedy – J&amp;B Chirac</b> Mettre une signalisation qui permette à tous les usagers de connaître les modalités de déplacement en fonction des prescriptions du code de la route À première vue, le régime de circulation de la "Voie Verte" semble être le plus adapté  <i>Fiche à discuter le 07/11/2018 Il est nécessaire, pour assurer la continuité de circulation des cyclistes, d'ajouter des pictogrammes cyclistes au passages piétons (Fait sur Brive)</i>	S48 S02	

<p><b>Oliver NICAUD</b> Jean-Louis Chanel</p>	<p><b>Rue Antonin Dubayle</b> Les bandes cyclables, qui ont été repeintes de telle façon qu'elles sont interrompues au droit de toutes les rues et des entrées de parking, doivent être refaites en assurant la continuité de circulation des cyclistes Rappel : C'est sur cette partie que le département de la Corrèze a eu à déplorer le décès d'un cycliste</p> <p><i>Cet aménagement sera repris</i> <i>Rien de fait à ce jour : Les intempéries sûrement</i> <i>Fait au printemps</i></p>	<p>S48 S02</p>	
<p><b>Olivier NICAUD</b> Jean-Louis Chanel V-2018-09-05</p>	<p><b>Demande BVC au niveau du Commissariat :</b> Feux du Boulevard : Allonger le feu vert piéton + peindre des chevrons de trajectoire cycliste Sévir sur les voitures qui bloquent le passage ou roulent sur le passage piéton Aux Attache-vélos inscrire "VÉLOS" au lieu de "2 ROUES"</p> <p><i>Fiche à discuter le 07/11/2018</i> <i>Nécessitera une visite sur le terrain</i></p>	<p>S12 S16</p>	
<p><b>Jean-Louis CHANEL</b> Olivier Nicaud V-2018-09-06</p>	<p><b>Piste boulevard Voltaire</b> Rallonger le feu piéton vert au droit de l'avenue du 11 novembre car il n'est pas synchronisé avec les feux du Boulevard</p> <p><i>Fiche à discuter le 05/11/2018</i> <i>Nécessitera une visite sur le terrain</i></p>	<p>S12 S16</p>	
<p><b>Jean-Louis CHANEL</b> Olivier Nicaud V-2018-09-07</p>	<p><b>Plaine des Bouriottes</b> Le passage par le portillon qui se referme par vent d'est est dangereux Disposer les blocs de béton de manière que seuls les vélos puissent passer par l'entrée large</p> <p><i>Fiche discutée le 03/10/2018</i> <i>La pente a été goudronnée suite aux orages de l'été</i> <i>Réflexion en cours sur la continuité de la Voie Verte le long de la Corrèze et sortie sur le rond point avenue de la Riante Borie</i> <i>Nota : Ce n'est plus de la "Veille" mais du "Réseau Cyclable"</i></p>	<p>S12 S16</p>	
<p><b>Véronique TRILLOT</b> Olivier Nicaud V-2018-09-01</p>	<p><b>Continuité accès cyclable aux Chapélias</b> <i>Fiche discutée le 03/10/2018</i> <i>En plus d'une demande au cafetier de déplacer ses tables.</i> <i>Reprise des pictogrammes effacés</i> <i>Mise en place des signalisations manquantes</i></p>	<p>S38</p>	
<p><b>Véronique TRILLOT</b> Olivier Nicaud V-2018-09-02</p>	<p><b>Balisage Alternative Voie Verte</b> <i>Fiche discutée le 03/10/2018</i> <i>Le balisage de la rue Ferrier sera repris à l'achèvement de la voirie suite aux travaux du Réseau Chaleur</i> <i>2 bordures de trottoir seront abaissées de manière provisoire pour autoriser le passage aux vélos</i> <i>La traversée face au 58 avenue Foch sera atténuée dans la mesure du possible</i></p>	<p>S38</p>	
<p><b>Véronique TRILLOT</b> Olivier Nicaud V-2018-09-03</p>	<p><b>Double Sens Cyclable Avenue Mozart</b> <i>Action réalisée</i> <i>Doit faire partie d'une réflexion plus générale sur la mise en place des "Zones 30" dans le cadre du "Réseau Cyclable Briviste"</i> <i>Principe et dispositions à mettre en place en « Zones 30 ou « Zones de rencontres » à discuter le 07/11/2018</i></p>	<p>S38</p>	